

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

24

Nbre de suffrages exprimés

36

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOSINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNY) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Josette LOCH (CHAGEY) - Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNY)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°029/2019

Objet : Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 31 janvier 2019

Le Président présente le procès-verbal du Conseil communautaire du 31 janvier 2019.

Les conseillers communautaires à l'unanimité **APPROUVENT** le procès-verbal du précédent Conseil.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 18 mars 2019
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

Envoyé en préfecture le 10/04/2019

Reçu en préfecture le 10/04/2019

Affiché le



ID : 070-247000722-20190315-030_2019-DE

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

28

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNY)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE



N°030/2019

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2018 du Budget Principal

Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 3 abstentions) **ADOpte** le compte de gestion 2018 du budget principal.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	8 684 772.15 €
	Section d'investissement :	3 903 382.67 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	7 984 775.31 €
	Section d'investissement :	2 221 678.93 €

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 18 mars 2019
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

Envoyé en préfecture le 10/04/2019

Reçu en préfecture le 10/04/2019

Affiché le



ID : 070-247000722-20190315-031_2019-DE

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

28

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNY)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°031/2019

Objet : Adoption du Compte Administratif 2018 du Budget Principal

Le Vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif 2018 du budget principal de la communauté de communes celui-ci étant conforme au compte de gestion.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 3 abstentions) **ADOpte** le compte administratif 2018 du budget principal.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	8 684 772.15 €
	Section d'investissement :	3 903 832.67 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	7 984 775.31 €
	Section d'investissement :	2 221 678.93 €

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 18 mars 2019
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

28

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOSINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNROY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNROY)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE



N°032/2019

Objet : Affectation des résultats du Budget Principal

Le Président Fernand BURKHALTER explique que l'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- les rattachements de fonctionnement 2018
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (2 votes contre, 3 abstentions) **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	1 610 998,98 €	- 699 996,84 €	911 002,14 €
Investissement	974 012,29 €	- 1 682 153,74 €	- 708 141,45 €

Pour l'affectation des résultats il convient d'intégrer les restes à réaliser de l'exercice en dépenses pour **1 524 023,86 €** et en recettes pour **2 283 662,00 €** ; ils se soldent par un excédent de financement de **759 638,14 €**.

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2019 : Excédent	911 002,14 €
Solde d'Investissement	- 708 141,45 €
Solde des Restes à réaliser d'investissement (Recettes-dépenses) : capacité de financement	759 638,14 €
Capacité de financement en investissement (Déficit d'investissement – Solde des Restes à Réaliser)	51 496,69 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	0 €
2. Report en fonctionnement au R/002	911 002,14 €
3. Report en investissement au D/001	- 708 141,45 €

Envoyé en préfecture le 10/04/2019

Reçu en préfecture le 10/04/2019

Affiché le



ID : 070-247000722-20190315-032_2019-DE

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 18 mars 2019

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

28

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMBOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNY)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°033/2019

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2018 du Budget annexe ordures ménagères

Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur.

Le Conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) **ADOpte** le compte de gestion 2018 du budget annexe ordures ménagères.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	1 969 082.74 €
	Section d'investissement :	148 827.72 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	1 781 734.44 €
	Section d'investissement :	192 244.96€

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 18 mars 2019

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

28

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNY)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°034/2019

Objet : Adoption du Compte Administratif 2018 du Budget annexe ordures ménagères

Le Vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif 2018 du budget annexe ordures ménagères de la communauté de communes celui-ci étant conforme au compte de gestion.

Le Conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) **ADOpte** le compte administratif 2018 du budget annexe ordures ménagères.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	1 969 082.74 €
	Section d'investissement :	148 827.72 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	1 781 734.44 €
	Section d'investissement :	192 244.96 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 18 mars 2019

Le Président,





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

28

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNY)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE



N°035/2019

Objet : Affectation des résultats du Budget annexe OM

Le Président Fernand BURKHALTER explique que l'instruction comptable M4 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Le conseil communautaire à la majorité (5 abstentions) **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	344 397.34 €	-187 348.30 €	157 049,04 €
Investissement	111 258.74 €	43 417.24 €	154 675.98 €

Pour l'affectation des résultats il n'y a pas de restes à réaliser sur ce budget.

Envoyé en préfecture le 29/03/2019

Reçu en préfecture le 29/03/2019

Affiché le



ID : 070-247000722-20190315-035_2019-DE

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET OM	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2019 : Excédent	157 049.04 €
Solde d'investissement : Excédent d'investissement	154 675.98 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (Recettes – dépenses) : besoin de financement	0 €
Capacité de financement en investissement (Excédent d'investissement – Restes à réaliser)	154 675.98 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	0 €
2. Report en fonctionnement au R/002	157 049,04 €
3. Report en investissement au R/001	154 675.98 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 18 mars 2019

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

Envoyé en préfecture le 10/04/2019

Reçu en préfecture le 10/04/2019

Affiché le



ID : 070-247000722-20190315-036_2019-DE

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

30

Nbre de suffrages exprimés

42

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOSINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNOY)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°036/2019

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2018 du budget annexe TAD

Le Président Fernand BURKHALTER présente le compte de gestion du percepteur.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **ADOpte** le compte de gestion 2018 du budget annexe TAD.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	152 990.20 €
	Section d'investissement :	4 197.00 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	151 810.20 €
	Section d'investissement :	2 510.18 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 18 mars 2019

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

30

Nbre de suffrages exprimés

41

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOSINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNOY)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°037/2019

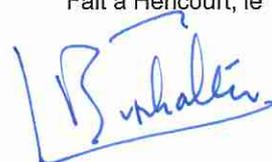
Objet : Adoption du Compte Administratif 2018 du Budget annexe TAD

Le vice-président, délégué aux finances présente le compte administratif. Le Président quitte la séance pendant le vote. Le vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le Compte administratif 2018 du budget annexe Transport à la demande (TAD) de la communauté de communes celui-ci étant conforme au compte de gestion.

Le Conseil communautaire à la majorité (2 abstentions) **ADOpte** le compte administratif 2018 du budget annexe TAD.

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	152 990.20 €
	Section d'investissement :	4 197.00 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	151 810.20 €
	Section d'investissement :	2 510.18 €

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 18 mars 2019
Le Président,





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

30

Nbre de suffrages exprimés

42

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) - Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNY)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE



N°042/2019

Objet : Adoption du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Vu l'article L 2312-1 du Code général des collectivités territoriales modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015

Le Président rappelle que le débat d'orientation budgétaire est une formalité obligatoire pour toutes les communes et structures intercommunales comprenant au moins une commune de 3 500 habitants ou plus. Le débat d'orientation budgétaire est organisé dans les deux mois précédant l'examen du budget prévisionnel. Ce débat constitue, selon une jurisprudence constante, une formalité substantielle de la procédure budgétaire et doit donner lieu à une délibération et à un vote.

Après une présentation du contexte économique et territorial et des enjeux, le Président expose les orientations générales du budget 2019. Celles-ci se construisent dans la continuité des objectifs retenus pour la période 2014-2020 : accroître le rayonnement de la CCPH et affirmer son rôle de pôle économique, poursuivre l'aménagement raisonné du territoire. Ces objectifs déclinés en plusieurs axes se traduiront pour partie par des inscriptions budgétaires. Après une présentation du programme pluri-annuel d'investissement jusqu'en 2021, des concours financiers entre la CCPH et les communes, les orientations 2019 ont été déclinées par domaines d'intervention.

Le Débat a mis en exergue qu'un nouveau pacte fiscal et financier est nécessaire notamment pour sécuriser le FPIC du bloc communal.

A l'issue du ROB, plusieurs propositions ont été déclinées afin de préparer la construction des budgets 2019 :

- appeler la participation des communes sur 2019 (hors Belverne, Chalonvillars, Bussurel et Vyans le Val) pour financer la dernière année du Très Haut débit,
- substituer la fiscalité ménage à la taxe Gémapi à hauteur de 45 000 €.
- lever la Taxe d'Habitation au juste besoin afin de :
 - ❖ Faire face aux besoins de fonctionnement liés aux nouveaux équipements,

- ❖ Sécuriser nos dotations (FPIC et DGF),
- lever le versement transport,
- maintenir le taux de CFE
- créer un Budget Annexe Zac des Guinnottes
- mettre à jour notre prospective budgétaire pour dégager nos besoins en CAF sur la période 2018-2021,
- réaliser le schéma de mutualisation des services,
- garantir le haut niveau de services à la population.

Envoyé en préfecture le 29/03/2019

Reçu en préfecture le 29/03/2019

Affiché le



ID : 070-247000722-20190315-042_2019-DE

Et en ce qui concerne les budgets annexes :

- maintenir le niveau de service du TAD et la même tarification,
- confirmer la stabilisation des tarifs des OM et de poursuivre notre politique en matière de tri sélectif,
- poursuivre la gestion du Centre d'affaires pour un taux d'occupation optimum.

Le Conseil communautaire à la majorité (3 votes contre, 3 abstentions) **ACTE** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires 2019, **APPROUVE** les orientations proposées, **DIT** que le ROB est à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes du Pays d' Héricourt.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 18 mars 2019

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

**Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019**

**Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice**

44

Nbre de membres présents

28

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOSINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Jean VALLEY (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNOY) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°043/2019

**Objet : Présentation du Schéma Local d'Aménagement Numérique du Pays d'Héricourt :
SLAN 2.0**

Le Président expose que suite à l'adhésion courant 2018 à Haute Saône Numérique, le Syndicat numérique a pu intégrer l'aménagement numérique du Pays d'Héricourt dans son Schéma de déploiement départemental dans le même calendrier que pour les autres territoires à 3 mois près.

Il faut retenir les éléments suivants :

- ❖ Le NRO à partir duquel sera déployé le réseau FTTH sera réceptionné le 15 Juillet 2019
- ❖ Le FTTH sera réalisé fin 2020 donc 3 mois seulement après les autres EPCI
- ❖ 3 Plaques FTTH vont irriguer le Territoire :
 - Plaque 13 : 2 897 prises : Brevilliers – Héricourt – Echenans – Mandrevillars
 - Plaque 14 : 2 673 prises : Vyans le Val – Héricourt
 - Plaque 15 : 2 862 prises : Champey – Coisevaux – Frahier – Héricourt – Luze – Tavey – Trémois – Verlans
- ❖ 22 SRO seront installés sur 9 communes
- ❖ 16 communes auront donc 100% de prises FTTH fin 2020 : Brevilliers – Chagey – Champey – Coisevaux – Couthenans – Echenans – Héricourt Tavey – Luze – Mandrevillars – Trémois – Verlans – Vyans le Val – Aibre – Laire – Le Vernoy soit 93,12% des foyers avec accès au THD et 98,08% au triple Play soit un des meilleurs taux de couverture de la Haute Saône
- ❖ 2 PRM seront créés en 2019 à Etobon et Villers sur Saulnot
- ❖ Une offre satellite est proposée pour les foyers ne recevant pas 8 mégabits
- ❖ 2025 : 100 % des foyers auront la fibre au domicile (Phase 3 de déploiement 2021-2025)

NRO : Nœud de Raccordement Optique
SRO : Sous Répartiteur Optique
FTTH : Fiber To The Home (Fibre à l'habitant)
PRM : Point de Raccordement Mutualisé
THD : Très Haut Débit

Envoyé en préfecture le 29/03/2019

Reçu en préfecture le 29/03/2019

Affiché le



ID : 070-247000722-20190315-043_2019-DE

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **ACTE** de la présentation du Schéma Local d'Aménagement Numérique de la CCPH tel que défini par HSN.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 18 mars 2019

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

28

Nbre de suffrages exprimés

40

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNY) – Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE



N°044/2019

Objet : Renouvellement de la délégation (concession) de service public accueil péri et extrascolaire des enfants de 3 à 12 ans

Le Président expose que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a signé le 30 décembre 2015, une convention de délégation de service public périscolaire, avec l'Association Les Francas afin de lui confier la gestion d'accueils périscolaires pour une durée de 3 ans soit pour la période 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. La DSP concerne la gestion des pôles périscolaires d'Echenans sous-Mont-Vaudois, Chenebier et Saulnot. Un avenant au contrat a permis de reconduire la DSP d'une année soit jusqu'au 31 décembre 2019.

Pour l'année 2019, la rémunération du délégataire se répartit (317 459.91€) comme suit :

- Tranche ferme : 222 984.10€
- Option Accueil des mercredis Echenans 20 900.06€
- Option Petites vacances Echenans : 21 298.29€
- Option Accueil des mercredis Chenebier 15 233.72 €
- Option petites vacances Chenebier : 8 737.71€
- Option Petites vacances Saulnot 16 935.79 €
- CLSH de juillet sur le pôle de Saulnot pour 11 370.24 €

La délégation actuelle arrivera à son terme le 31 décembre 2019 ; aussi conformément à l'article L 1411-4 du code général des collectivités territoriales, il convient de se prononcer sur le principe du renouvellement ou non de cette concession.

Trois options s'offrent au conseil communautaire :

- La première consiste en la reprise en régie des activités périscolaire et des pôles. Pour cela, la communauté de communes devra s'engager à reprendre les prestations actuellement déléguées (pour info : au 31 décembre 2017, les trois pôles comptabilisent 19 agents dont 15 en CDI, 1 en contrat aidé et 3 en CDD).
- La deuxième option consiste en la reprise en régie partielle. Lancer une concession de services publics pour deux pôles ne se justifie pas et il n'y aurait pas d'effets sur la mutualisation et le coût.
- La troisième option consiste au renouvellement de la concession de service public pour une durée de trois ans. A noter que dans cette hypothèse la communauté de communes indiquera au délégataire des effectifs prévisionnels, à charge pour lui de construire sa rémunération sur cette base. Le délégataire devra assumer dans le cadre de la concession le risque d'exploitation lié à l'augmentation ou à la baisse des effectifs accueillis.

Compte tenu que la reprise en régie suppose que la CCPH soit dotée des compétences techniques et des ressources humaines suffisantes pour exploiter en gestion directe ce service, ce qui n'est actuellement pas le cas, et compte tenu de la volonté toujours affirmée par les élus communautaires de privilégier une offre d'éducation populaire avec toutes les valeurs qui la composent, le bureau souhaite privilégier le recours au tissu associatif pour la gestion des 3 pôles susvisés.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOpte** le principe de renouvellement de la délégation de service public (concession),
- **DECIDE** de renouveler la gestion de ce service par délégation de service public pour une durée de 3 années, auprès des 3-12 ans,
- **AUTORISE** le Président à engager la procédure de consultation afin de recevoir les offres de candidatures.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 18 mars 2019

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

Envoyé en préfecture le 29/03/2019

Reçu en préfecture le 29/03/2019

Affiché le



ID : 070-247000722-20190315-045_2019-DE

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

27

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Jean VALLEY (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNOY) - Jacques ABRY (LUZE) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE



N°045/2019

Objet : Adoption du programme de construction d'un pôle périscolaire à Ploye – Engagement de la consultation de maîtrise d'œuvre

Le Président expose que le 6 janvier 2014, il a été décidé d'ouvrir un pôle périscolaire à Ploye afin de soulager l'accueil méridien et faire face à la mise en place de la semaine de 4,5 jours. Pour se faire les locaux du groupe Robert Ploye ont été réaménagés en modifiant des salles de classes en salle de restauration et en salle d'activités. Le pôle de Ploye accueille les enfants de Louise Michel, Robert Ploye et Poirey, ce qui représente 329 élèves pour l'année 2018-2019. L'accueil périscolaire propose un accueil en périscolaire matin, midi et soir. Le pôle est fermé les mercredis et vacances scolaires.

La création du pôle périscolaire de Ploye a été identifiée dans le contrat PACT validé en conseil communautaire. Ce projet est le dernier projet au contrat PACT à engager et a été fléché sur l'année 2019. Rappelons que le pôle CADET ROUSSELLE accueille trop d'enfants sur le temps méridien et il conviendrait de déplacer une partie des effectifs sur un autre pôle. Or le site de Grandjean est également saturé. A ce titre, le nouveau pôle périscolaire de Ploye peut être une réponse à apporter notamment par le transfert des enfants de BUSSUREL – VYANS (environ 30 enfants chaque jour) puisque ceux-ci sont déjà transportés en bus.

Il convient à ce stade de définir le programme de construction sachant que la localisation du projet est identifiée sur une parcelle face au groupe scolaire Ploye que la ville d'Héricourt remettra à titre gracieux à la CCPH. Le Bureau a validé la construction d'un pôle complet soit 300 m² (office cuisine, salle de restauration, espace sanitaire, salles d'activités, bureau de direction, local de rangement, local chaufferie, placard, local technique) ainsi que la création d'un grand espace de jeux extérieurs (en option).

Ce projet étant situé au quartier des Chenevières, il reçoit les priorités des aides de la Région, de l'Europe et de l'Etat.

Sur un coût d'opération de 500 000 € HT, on peut donc envisager 80% de subvention.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Etude :	10 000 €	PACT :	100 000 €
Maitrise d'œuvre :	60 000 €	DETR :	150 000 €
Travaux :	350 000 €	FEDER / Région :	150 000 €
Mobilier + office de cuisine *:	30 000 €	CCPH :	100 000 €
Aire de jeux	35 000 €		
Imprévus :	15 000 €		
TOTAL : 500 000 €		TOTAL : 500 000 €	

*Récupération de l'existant à Ploye

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 abstentions) :

- **ACTE** le principe de la construction du pôle périscolaire,
- **ACTE** du programme prévisionnel de 300 m²,
- **DECIDE** de solliciter l'emprise foncière à titre gracieux à la ville d'Héricourt,
- **AUTORISE** le Président à engager une consultation de maîtrise d'œuvre selon la procédure adaptée sur la base du programme défini et les études de sols et de topographie.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 18 mars 2019

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

27

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Jean VALLEY (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNOY) - Jacques ABRY (LUZE) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°046/2019

Objet : Admission en non-valeur ordures ménagères

Le Président expose que la Trésorerie sollicite régulièrement la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures de poursuite restées sans réponse.

• **Ordures Ménagères**

La fréquence de ces demandes est à mettre en parallèle avec le volume de facturation traité qui s'est élevé à 24 658 factures en 2018 (25 400 en 2017) pour 11 565 abonnements. Pour mémoire le montant de la redevance s'est élevé à **1 417 046.40 € en 2018**.

Il est proposé d'admettre uniquement les cas pour lesquels aucune procédure ne peut plus être engagée.

Au titre des créances éteintes : Depuis le 1^{er} janvier 2012, le comptable nous informe et nous communique les dossiers concernant une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, et ceux concernant une procédure de surendettement des particuliers se terminant par une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire donc, par l'effacement des dettes de la personne surendettée. Ainsi nous espérons un retour à meilleure fortune pour ces personnes.

A défaut de contestation de notre part, cela signifie que nous acceptons implicitement la décision d'effacement des dettes qui fait l'objet d'un jugement par le tribunal d'instance et donc, la demande d'admission en non-valeur qui s'en suit et qui doit toujours être validée par une délibération.

A noter que la CCPH conteste systématiquement les demandes d'effacement de dettes et préconise plutôt des aménagements de celles-ci.

L'état présenté par la Trésorerie représente un montant de **419,14 €** portant sur les années 2016 à 2018.

Envoyé en préfecture le 29/03/2019

Reçu en préfecture le 29/03/2019

Affiché le

Berser
Levraut

ID : 070-247000722-20190315-046_2019-DE

REDEVABLE	ADRESSE	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL	PRESENTATION
TOTAL HERICOURT		0.00 €	0.00 €	152.71 €	0.00 €	174.57 €	327.28 €	PRP SANS LJ
TOTAL AIBRE		0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	91.86 €	91.86 €	PRP SANS LJ
TOTAL CREANCES ETEINTES (6542)		0.00 €	0.00 €	152.71 €	0.00 €	266.43 €	419.14 €	

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 votes contre) **ADMET** en non-valeur des créances d'ordures ménagères pour un montant total de 419,14 €.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 18 mars 2019

Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

27

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Jean VALLEY (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNOY) - Jacques ABRY (LUZE) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°047/2019

Objet : Admissions en non-valeur de créances services Pétiscolaire

Le Président expose que la Trésorerie sollicite régulièrement la Communauté de communes pour admettre en non-valeur des créances considérées comme ne pouvant être recouvrées suite à la mise en œuvre des procédures de poursuite restées sans réponse.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le comptable nous informe et nous communique les dossiers concernant une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, et ceux concernant une procédure de surendettement des particuliers se terminant par une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire donc, par l'effacement des dettes de la personne surendettée. Ainsi nous espérons un retour à meilleure fortune pour ces personnes.

À défaut de contestation de notre part, cela signifie que nous acceptons implicitement la décision d'effacement des dettes qui fait l'objet d'un jugement par le tribunal d'instance et donc, la demande d'admission en non-valeur qui s'en suit et qui doit toujours être validée par une délibération.

Aussi, l'état présenté par la Trésorerie représente un montant de **305,68 €**.

Service	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL	MOTIF DE LA PRESENTATION
Service périscolaire	91.68 €					91.68 €	PRP SANS LJ
					148.19 €	148.19 €	
				25.55 €	40.26 €	65.81 €	
TOTAL	91.68 €			25.55 €	188,45 €	305,68 €	

Envoyé en préfecture le 10/04/2019

Reçu en préfecture le 10/04/2019

Affiché le



ID : 070-247000722-20190315-047_2019B-DE

Le Conseil Communautaire à la majorité (2 votes contre) **ADMET** en non-valeur péricolaire pour un montant total de **305.68 €**.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 18 mars 2019

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

Envoyé en préfecture le 10/04/2019

Reçu en préfecture le 10/04/2019

Affiché le

ID : 070-247000722-20190315-048_2019B-DE



L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

27

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Jean VALLEY (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNOY) - Jacques ABRY (LUZE) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE



N°048/2019

Objet : Ressources humaines : adhésion au service social du Centre de gestion de Haute-Saône

Le Président expose que par délibération du 8 février 2018, le Conseil Communautaire a décidé d'adhérer au service social du CDG 70 et a autorisé le Président à signer la convention d'adhésion pour l'année 2018.

En effet, compte tenu du nombre croissant d'agents dans la collectivité, le service des Ressources Humaines doit de plus en plus faire face à des agents ayant des problématiques personnelles qui impactent leur vie professionnelle : problèmes de santé, de handicap, de logement, des difficultés financières, familiales, etc...

Or, la collectivité et ses services ne sont pas en capacité de répondre à toutes ces difficultés qui ont pourtant une répercussion directe sur l'engagement professionnel des agents : absentéisme, désengagement professionnel, baisse de la qualité du travail, développement des risques psychosociaux, etc...

La prise en charge de ces problématiques par des professionnels du domaine social permet au service des Ressources Humaines d'apporter une réponse aux agents en difficulté.

Le Service Social créé par le Centre de Gestion, en janvier 2017, est destiné à accompagner les agents des collectivités territoriales rencontrant des difficultés d'ordre social.

L'adhésion au service social du CDG prévoit les modalités d'interventions suivantes :

- Des interventions à la demande directe des agents en activité ou en arrêt auprès du service social OU à la demande du service de médecine préventive OU à la demande de la collectivité.

- Les rencontres et entretiens ont lieu prioritairement dans les locaux du CDG 70, dans les permanences de JUSSEY, GRAY et LURE (une permanence mensuelle dans chacune des villes) sur rendez-vous ou également au domicile de l'agent social si nécessaire.
- Le respect de la confidentialité : l'assistante sociale agit en toute neutralité et en toute confidentialité. Son code de déontologie la soumet au respect du secret professionnel. L'agent peut d'ailleurs contacter le service social sans en informer sa collectivité et l'intervention ne fera l'objet d'aucun rapport à la collectivité.

Les thématiques abordées par l'assistante sociales sont variées :

- **La santé, le handicap** : accès aux soins, suivi administratif, constitution des dossiers FIPHFP et MDPH
- **Le budget** : accompagnement à la constitution des demandes d'aides financières, action éducative budgétaire
- **Couple/Famille** : accompagnement aux événements de la vie : séparation, divorce, décès...
- **Vie professionnelle** : information sur la législation et la protection sociale
- **Le logement** : accès et/ou maintien dans les lieux

Il est donc proposé de renouveler l'adhésion à ce service par le biais d'une convention avec le CDG 70 et du paiement d'une cotisation additionnelle d'un montant de 0.07 % de la masse salariale.

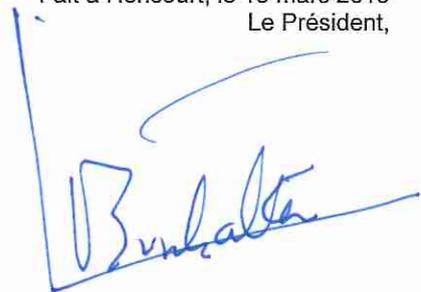
Cotisation annuelle estimée : 1 477 €.

La convention prendra effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin au 31 décembre 2021.

La résiliation de cette convention peut être demandée sous réserve d'un préavis de 6 mois.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité **DECIDE** de renouveler l'adhésion au service social du CDG 70, **AUTORISE** le Président à signer la convention d'adhésion et **DECIDE** de prévoir les crédits au budget 2019.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Héricourt, le 18 mars 2019
Le Président,



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mars 2019 – 18h00

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 15 mars à 18h00

Date de la Convocation du
Conseil Communautaire
8 mars 2019

Nbre de Conseillers
Communautaires en
exercice

44

Nbre de membres présents

27

Nbre de suffrages exprimés

39

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 8 mars 2019.

Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) - Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) - Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) - Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Gérard CLEMENT, Catherine FORTES, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (TAVEY) – Grégoire GILLE (TREMOINS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) **membres titulaires** Stéphane SCHORI (LAIRE) – Serge ROUSSEAU (LE VERNOY) **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

Excusés :

Mmes MM Stéphane REMY (BELVERNE) – Jean VALLEY (CHAMPEY) - Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Jean VILLANI (COURMONT) - Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Patrick PAGLIA, Alain PARCELLIER, Pierre-Yves SUTTER (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LE VERNOY) - Jacques ABRY (LUZE) - Luc BOULLEE (VERLANS)

Pouvoirs :

Mmes MM Stéphane REMY à Christian GAUSSIN / Marie-Odile NOWINSKI à Michel CLAUDEL / Daniel COUSSEAU à Jean-Pierre MATHEY / Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Sylvie CANTI à Luc BERNARD / Chantal GRISIER à Gérard CLEMENT / Dahlila MEDDOUR à Dominique VARESCHARD / Patrick PAGLIA à Catherine FORTES / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON / Pierre-Yves SUTTER à Yves GERMAIN

Assistaient à la séance :

MM Pierre DUVERNOY (CHAMPEY)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Stéphane SCHORI
délégué de la Commune de LAIRE

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°049/2019

Objet : Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil communautaire

Conformément aux délibérations n°40/2014, et 109/2014, le Président doit informer le conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

☞ Gestion de la dette et de la trésorerie (emprunt, ligne de trésorerie, ...) : NEANT

☞ Marchés publics : en € HT :

M005/2019	ROGER MARTIN	travaux	Plateforme ODC	90400 ANDELNANS	07/03/2019	338 572,36 €
M006/2019	ROGER MARTIN	travaux	ZA des coquerilles	90400 ANDELNANS	12/02/2019	969 261.25 €
M038/2019	MENUISERIE SALVADOR	travaux	Aménagement du local rangement	70400 GONVILLARS	29/01/2019	7 778,00 €
M047/2019	ADCH	prestations intellectuelles	Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens	70400 HERICOURT	04/02/2019	36 000,00 €
M070/2019	IG-CO	services	Etude d'ingénierie géotechnique	25870 DEVECEY	11/02/2019	13 947,00 €
M073/2019	CSVB	travaux	Remplacement de compteur de calories / pose et raccordement d'un radiateur	90800 ARGIESANS	12/02/2019	4 260,00 €

Envoyé en préfecture le 29/03/2019

Reçu en préfecture le 29/03/2019

Affiché le



ID : 070-247000722-20190315-049_2018-DE

- ⊗ Avenants aux Marchés publics : NEANT
- ⊗ Contrat de location : NEANT
- ⊗ Contrat d'assurance : NEANT
- ⊗ Régies comptables : NEANT
- ⊗ Dons et legs : NEANT
- ⊗ Honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justices et experts : NEANT
- ⊗ Nouvelles actions en justice : NEANT
- ⊗ Conventions de formation du personnel : NEANT
- ⊗ Contrat de travail à durée déterminée : **25 janvier 2019 au 8 mars 2019**

Objet du contrat	Nombre de contrats	Temps de travail	Nombre de bénéficiaires
PERISCOLAIRE			
Renfort d'activité	1	15h30	1
	1	11h30	1
MULTI ACCUEIL			
Remplacement	3	35 H	2
MEDIATHEQUE			
Remplacement	1	35 H	1
FISAC			
Cui CAE PEC	1	24 H	1
ENTRETIEN			
Remplacement	2	20 H	1

S'agissant d'une information ce point ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Héricourt, le 18 mars 2019

Le Président,